Heinz Aemisegger Pierre Moor Alexander Ruch Pierre Tschannen (éds)

## Commentaire pratique LAT: Construire hors zone à bâtir

## **Sommaire**

Avant-prop	oos	V
Liste des éditeurs et des auteurs		VII
Sommaire		IX
Liste des al	oréviations	XI
Liste des lois citées		XXVII
Bibliographie		XXXIX
Document	s officiels de la Confédération	XLIII
Droit canto	onal des constructions et de l'aménagement	
du territoir	re	XLVII
Remarque	s préliminaires relatives aux articles	
_	<u>-</u>	1
Art. 16	Zones agricoles	35
Art. 16a	Constructions et installations conformes à	
	l'affectation de la zone agricole	61
Art. 16a <sup>bis</sup>	Constructions et installations pour la	
	détention et l'utilisation de chevaux	97
Art. 16b	Interdiction d'utilisation et démolition	115
Remarque	s préliminaires relatives aux articles	
24 à 24e et 37a		123
Art. 24	Exceptions prévues hors de la zone à bâtir	167
Art. 24a	Changement d'affectation hors de la zone	
	à bâtir ne nécessitant pas de travaux de	
	transformation	207
Art. 24b	Activités accessoires non agricoles hors de la	
	zone à bâtir	219
Art. 24c	Constructions et installations existantes sises	
	hors de la zone à bâtir et non conformes à	
	Paffactation dala none	240

## Sommaire

Art. 24d	Habitations sans rapport avec l'agriculture, constructions et installations dignes de	
	protection	287
Art. 24e	Détention d'animaux à titre de loisir	319
Art. 27a	Restrictions des cantons concernant les	
	constructions hors de la zone à bâtir	341
Art. 37a	Constructions et installations à usage commercial sises hors zone à bâtir et	
	non conformes à l'affectation de la zone	357
Index		381